

Avis public



ORDONNANCES

Avis est par les présentes donné que les ordonnances ci-après décrites ont été décrétées par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance ordinaire tenue le 7 avril 2008 et entrent en vigueur selon la Loi.

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT (R.R.V.M., c. B-3, article 20)

1. Ordonnance permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1 ci-joint.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8)

2. Ordonnance permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture, et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1 ci-joint.

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3, paragraphe 8)

3. Ordonnance permettant la fermeture des rues ou le ralentissement de la circulation, selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1 ci-joint.

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3, paragraphe 1^o)

4. Ordonnance décrétant le déplacement de la piste cyclable de la rue Coffee du côté nord vers le côté sud de la rue.

Toute personne intéressée pourra obtenir une copie du tableau 1 au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée. Ces documents sont également disponibles sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg, en cliquant sur « Nos avis publics ».

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 16 avril 2008.



Elaine Doyle, avocate
Secrétaire d'arrondissement

Direction de la culture, des sports,
 des loisirs et du développement social
 5160, boul. Décarie, bureau 600
 Montréal (Québec) H3X 2H9
 Téléphone : 514 872-6363 - Télécopieur : 514 872-4585

Liste des événements publics pour le Conseil d'arrondissement du 7 avril 2008

Événement	Requérant	Endroit	Date	Occupation du domaine	Vente	Consommation d'alcool	Bruit	Nombre éventuel de participants	Fermeture de rue	Statut	Agent de développement/ Chef de section responsable
Parade et fête dans le parc	Chabad Lubavitch Youth Organization	Fermeture de la rue Westbury entre Vézina et Van Horne	23 mai 2008	08:30 à 10:00	non	non	10:30 à 10:00	300	Oui	Accepté sous condition	Stéphane Livernoche
		Parc Van Horne		08:00 à 15:30	non	non	10:00 à 14:00	300	Non		
		Ralentissement de la circulation pour parade		10:00 à 11:00	non	non	10:00 à 11:00	300	Ralentissement		
Un jardin aux mille trésors « Semaine des services de garde du Québec »	CPE Jardin de fruits	Parc de la Savane	28 mai 2008	08:00 à 20:00	10:00 à 20:00	non	10:00 à 20:00	700	Non	Accepté sous condition	Stéphane Livernoche
YMHA Israeli Street Festival	YMHA Israeli Street Festival	Fermeture de la rue Westbury entre Côte Sainte-Catherine et Édouard Montpetit	1 juin 2008	06:00 à 20:00	10:00 à 18:00	non	10:00 à 18:00	2000	Oui	Accepté sous condition	Stéphane Livernoche
		Parc Mackenzie King		06:00 à 20:00	10:00 à 18:00	non	10:00 à 18:00	2000	Non		